

Paris, le 22 Décembre 1902

Monsieur T. Hayashi

Paris

Conformément à votre ordre, nous avons câblé, à vos risques et périls, sans aucune responsabilité de notre part, à la Yokohama Specie Bank, à Yokohama, pour être portés à votre compte :

Yens 25000. (vingt cinq mille Yens) représentant à 263 1/4

F	plus :
<u>65812.50</u> ,	
	télégramme
F <u>51.20</u>	

Agréez, Monsieur, nos salutations empressées  
Messein et Cie